

détruisit en entier le monastère ; une petite chapelle placée sous le vocable de Notre-Dame du Mont-Carmel fut seule épargnée par les flammes et le procès verbal, qui relate ces faits, regarde sa conservation comme un véritable miracle. L'église et le couvent rebâti quelques mois après subsistèrent jusqu'à la Révolution française. A cette époque, un de ses religieux, le Père Legoff fit partie du nouveau conseil municipal, les bâtiments furent transformés en prison et la rue qui portait le nom des Minimes fut appelée rue Constitutionnelle ( 1 ).

Pour compléter enfin la liste des maisons qui relevaient de l'autorité du Père provincial résidant au monastère de Lyon, il reste à nommer celles de Moulins et de Vienne.

Le premier de ces couvents fut établi grâce à l'influence et au zèle d'un religieux de l'Ordre, le Père Jean du Buisson, théologien distingué, qui pour doter sa ville natale d'un monastère sollicita des Prémontrés la donation d'un prieuré.

Le prince de Condé accepta de placer sous le patronage de son grand nom la fondation nouvelle ; plus tard

(1) Cfr. *Histoire de Roanne pendant la Révolution*, par Francisque Potier — Roanne, 1868.

M. Guillien, dans ses *Recueils historiques sur Roanne et le Roannais*, publiés par M. Coste (Roanne, Durand, libraire, 1863), a inséré une pièce tirée des archives municipales et constatant un arrangement entre le provincial des Minimes et les fondateurs du couvent de Roanne. En copiant le texte de ce contrat, l'auteur a mal lu les noms des religieux qui sont intervenus comme témoins. Voici comment ils doivent être rétablis: Jacques Harel, provincial, Pierre Chambard, Anthoine de Billy et non Anthoine Pibilly, François Lagresle, pour Franc. Lagusie, Laurent Pianello, au lieu de Laurent Pionilles et enfin Pierre de La Mure.

Les archives départementales de la Loire ne contiennent qu'un seul document concernant ce couvent, dont le titre est ainsi conçu : *Plan géométrique de la commune appelée de Layette et de Brosse-Arnaud, situé au-dessus de l'hôpital sur le chemin de Lyon, levé le 5 et 6 septembre 1763.*

Les Minimes de Roanne possédaient là, bornés par le chemin tendant à Pradines, la rivière de Rhins, et la route allant à Lyon, plusieurs bois et terres, constituant deux assez vastes domaines.